

CONSTRUCTION & BÂTIMENT

PROJETS ET CHANTIERS
DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

Des lieux de vie
pour nos aînés

Quai Vernets, première
étape décisive du PAV

Construction,
privilégier le temporaire
et le réemploi

Patrimoine, les enjeux
de la reconversion

UNE ÉDITION
ESPACES
CONTEMPORAINS

ESPACESCONTEMPORAINS.CH
CHF 8.-



LAVIGNY REINVENTE SON CŒUR DU VILLAGE

Situé au centre de Lavigny, le projet Place du Vignoble s'inscrit dans une démarche de réaménagement urbain alliant respect du patrimoine et développement contemporain.

texte : Isabelle Jaccaud
photos : Jeremy Blierer





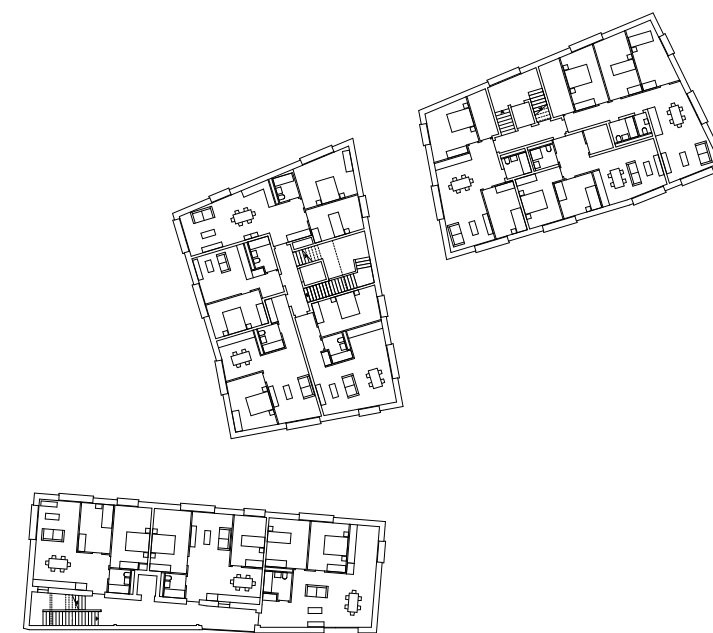
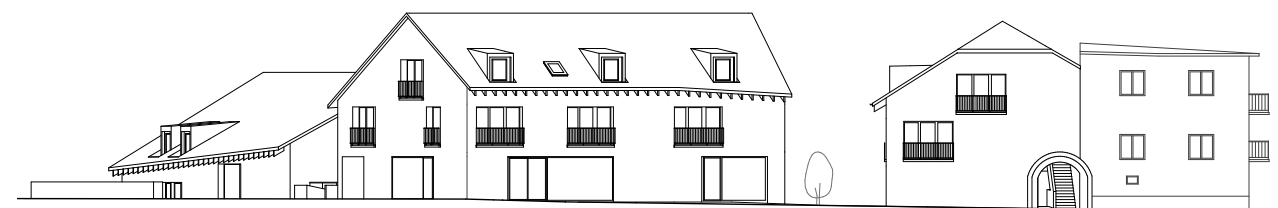
Ce projet ambitieux, mené par le bureau PONT12 Architectes en collaboration avec la municipalité et la fondation Equitim, a permis de transformer un espace autrefois sous-utilisé en un véritable lieu de vie tout en respectant l'âme historique du village. Il se compose de trois bâtiments qui s'articulent autour d'une nouvelle place publique au centre du village.

Cet ensemble immobilier compte 19 appartements, des surfaces commerciales au rez-de-chaussée ainsi qu'un parking souterrain. Trois parcelles réunies pour la réalisation du projet comprenaient de vieilles granges, des annexes, une maison villageoise et un parking à ciel ouvert. « Nous avons beaucoup déambulé dans le village pour en comprendre le caractère, en particulier l'utilisation des venelles, ces passages typiques du village, et les qualités de la rue de l'Église avec son front bâti », explique Braïs Emmenegger, architecte chez PONT12 Architectes.

UN AMÉNAGEMENT BIEN INTÉGRÉ

Le projet a été conçu dans le respect du site et de son histoire, avec un programme divisé en trois bâtiments répondant aux contraintes géométriques de la parcelle. Cette configuration a permis de recréer des passages de traverse inspirés du village, facilitant ainsi la circulation piétonne à travers le site. La route cantonale passant au nord de la parcelle divise le village en deux zones distinctes. L'un des principaux objectifs du projet était de reconnecter ces deux parties du village afin de créer une meilleure cohésion.

Le noyau historique de Lavigny figure à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS). Ce classement imposait des contraintes particulières en matière de préservation du patrimoine et du caractère traditionnel du village. Les trois bâtiments forment un ensemble cohérent permettant aux piétons de traverser le site pour rejoindre les





divers lieux publics tels que la salle polyvalente, l'auberge communale ou l'école. Cette connexion joue un rôle clé dans l'intégration des nouveaux espaces dans le tissu urbain existant.

Chacun des trois bâtiments du projet présente des caractéristiques architecturales distinctes s'intégrant harmonieusement dans l'ensemble. Le bâtiment principal, situé sur la rue de l'Église, reprend le gabarit de l'ancienne grange qui occupait le site. Une grande arche en pierre de la région a été conservée et permet aujourd'hui le passage en direction de l'administration communale. Ce bâtiment se différencie par une coursive ouverte pour accéder aux logements, tout en offrant un lien direct avec le cœur de la parcelle où se trouvent les potagers et la rue de l'Église. Le bâtiment central abrite une épicerie et une cafétéria au rez-de-chaussée ainsi que des logements répartis sur les deux étages supérieurs. Enfin, le troisième immeuble, plus petit, est entièrement dédié au logement, avec des terrasses de plain-pied côté jardin.

MATÉRIAUX ET COHÉRENCE ARCHITECTURALE

Les façades ont été pensées pour respecter l'esthétique du site en mélangeant des éléments contemporains et classiques. Plutôt que d'installer de grands balcons, qui ne sont pas typiques de l'architecture villageoise, la préférence a été donnée à des balcons à la française. Discrets et élégants, ils permettent aux habitants de profiter de l'extérieur tout en facilitant les interactions avec les passants sur la place. De larges ouvertures ont été intégrées aux façades pour apporter une touche contemporaine. Une grande toiture de style grange rappelle le caractère des constructions paysannes traditionnelles, avec des pans recouverts de petites tuiles en terre cuite typiques des villages environnants. Les façades sont revêtues d'un crépi minéral à couche épaisse, privilégié pour ses qualités environnementales.



UN TILLEUL COMME POU MON VERT

Les aménagements extérieurs s'articulent autour de deux zones : une place plus minérale et animée, entourée de commerces, et une aire végétalisée offrant un cadre paisible, en lien avec les jardins potagers voisins. Le cœur du projet est marqué par la conservation d'un vénérable tilleul, véritable poumon vert de la parcelle. Cet arbre impose une présence forte et sert de lieu de détente aux habitants et aux villageois.

La volonté de la commune était de proposer des logements accessibles à diverses catégories de la population. Le projet comprend principalement des appartements de 2,5 pièces

et 3,5 pièces. L'objectif était de répondre à la demande des jeunes adultes souhaitant rester au village après avoir quitté le domicile parental ainsi qu'aux personnes âgées qui recherchent des logements plus modestes après avoir occupé de grandes maisons. En choisissant la fondation Equitim comme partenaire, la commune s'est assurée que les prix locatifs resteraient abordables, en dessous des niveaux du marché. Cette stratégie vise à garantir une mixité sociale tout en permettant aux habitants de rester ancrés dans leur village d'origine.

